



CHARTE DU JOUEUR

Siège social :

ASTT38 maison des associations

BP1

52 avenue Montfillon

38660 Le Touvet

N° affiliation : 553496

CHARTE DU JOUEUR

En signant une licence à l'

Association Sportive du Touvet-Terrasse 38

Je m'engage à:

- Respecter les horaires (entraînements, matchs ...).
- Respecter les installations (terrains, vestiaires ...), ainsi que le matériel pédagogique.
 - Etre en règle de sa licence (cotisation, visite médicale).
 - Respecter partenaires, adversaires, arbitres, dirigeants et éducateurs.
 - Dire bonjour, aux partenaires et à l'encadrement lors de mon arrivée au stade.
 - Avertir le responsable de la catégorie en cas d'absence (entraînements et matchs).
- Ecouter exclusivement mes éducateurs lors des entraînements ou lors des matchs (mes parents ne sont pas mes coaches).
 - Etre en tenue correcte de footballeur (protège tibia obligatoire).
 - Avoir des chaussures adaptées à la surface de jeu.
- Etre en tenue adaptée aux conditions climatiques (gants, bonnet pour la période hivernale ...).
- Venir au stade (entraînements et matchs) en tenue civile (prendre un sac avec un change pour l'activité football) sauf pour la catégorie débutant.
 - La douche est recommandée à l'issue de l'activité.
- Apporter ma bouteille d'eau à l'entraînement comme en match et ne pas l'abandonner sur le terrain.
- Ne pas vouloir obtenir un résultat sportif sans respecter l'éthique de l'activité (fair-play ...).
- Bannir tous type de tricheries, de violences, en compétition comme à l'entraînement.
 - Respecter le planning du lavage (s'il en est établi un) des maillots.
 - Respecter le planning d'accompagnement (s'il en est établi un) le samedi, lors des déplacements des équipes jeunes.